

=====

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

=====

COMMUNE DE GEAY

**COMPTE RENDU**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du VENDREDI 04 MARS 2022**

Le quatre mars deux-mille-vingt-deux à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal de la Commune de GEAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERNARD Jean-Marc, Maire.

Date de convocation : Vendredi 25 Février 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : BERNARD Jean-Marc, CLOCHARD Anthony, BROSSILLON Michel, VINCENT Sylvia, BAIN Caroline, RENAULT Sylvie, CHAUVÉ Frédéric, MORIN Mélanie

Absents/excusés : ROY Nicolas, QUINTY Tony, ROTUREAU Annie

Secrétaire : MORIN Mélanie

**N° 2022-0021**

**PROGRAMME AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du programme « amendes de polices ». Il s'agit d'une subvention d'Etat, répartie par le Département, concernant des travaux d'investissement visant à améliorer la sécurité routière. Cette subvention est accordée pour les communes et groupements de communes de moins de 10.000 habitants, maîtres d'ouvrage d'opération d'aménagements sur le réseau communal visant à sécuriser.

M. le Maire présente le projet dessiné par les services de l'AGGLO2B permettant une mise en sécurité de l'entrée du lotissement « l'épervier ». En effet, Dans ce lotissement se trouve l'arrêt de bus permettant aux jeunes enfants et adolescents de se rendre sur leur lieu de scolarité.

Ainsi, un nombre de piétons non négligeable emprunte ce chemin quotidiennement. Les familles sont en attente d'une mise en sécurité du lieu. L'AGGLO2B nous propose de sécuriser cet espace avec une remise à jour des trottoirs existants, en installant des potelets, des radars pédagogiques et en insistant sur la signalétique piétonne. Les travaux sont estimés à 48 422.65 € HT soit 55 159.74 € TTC.

M. le Maire précise que le versement de cette subvention ne s'effectuera qu'après délibération du Conseil Municipal comportant l'engagement de réaliser ces travaux et propose à l'assemblée de délibérer en ce sens.

**Le Conseil Municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :**

- **DECIDE d'accepter cette proposition et d'engager les travaux suivants : Mise en sécurité cheminement piétons à l'entrée du lotissement de l'épervier.**

**N° 2022-0022****REMBOURSEMENT FACTURES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Nicolas ROY, conseiller municipal à régler personnellement les deux factures (colis des aînés) à Leclerc Thouars pour un montant total de 64.25 € (23.00€ + 41.25€).

M. Nicolas ROY demande le remboursement des frais mentionnés ci-dessus.

**Le Conseil Municipal DECIDE de donner délégation à M. le Maire, pour rembourser les factures d'un montant total de 64.25€ du Leclerc THOUARS.**

**N° 2022-0023****SOLIDARITÉ A LA POPULATION UKRAINIENNE**

Face à la situation qui frappe depuis plusieurs jours l'Ukraine, l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile appellent, ensemble, à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne.

Sensibles à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, le Conseil Municipal tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien.

De ce fait, et dans le cadre de la solidarité nationale, la commune de Geay se mobilise en réalisant un don ponctuel en finançant trois kits : 1 kit d'hébergement et d'hygiène (60€), 1 kit de premier secours (120€) et 1 kit chirurgical (250€), le tout pour une valeur de 430.00€.

**Le Conseil Municipal DECIDE :**

- **D'APPOUVER le montant de 430.00€ de dons pour la population ukrainienne,**
- **DE DONNER DELEGATION à M. le Maire, pour signer tout document afférent à cette affaire.**

**QUESTIONS DIVERSES**

**Elections** : Préparation du tableau de la tenue du bureau de vote.

**ONT SIGNÉ LE REGISTRE, LES MEMBRES PRÉSENTS :**

Jean-Marc BERNARD, Maire	Frédéric CHAUVÉ, 1 <sup>er</sup> Adjoint	Annie ROTUREAU, 2 <sup>ème</sup> Adjointe Excusée
Caroline BAIN, Élu	Michel BROSSILLON, Élu	Tony QUINTY, Élu Absent
Mélanie MORIN, Élu	Sylvie RENAULT, Élu	Anthony CLOCHARD, Élu
Nicolas ROY, Élu Excusé Pouvoir à Jean-Marc BERNARD	Sylvia VINCENT, Élu	